



Compte-rendu du CTL n°9/2021 du 14/10/2021

Les sujets à l'ordre du jour concernaient les restructurations au 1^{er} janvier 2022 liées à la poursuite de la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité (NRP).

Dans tous les sujets abordés, la Direction nous a affirmé que l'organisation du travail dans les services concernés sera décidée par les chefs de service et dans des groupes de travail. Rappelons pourtant que le CTL est chargé d'examiner l'organisation de la DDFiP...

De même, les emplois affectés dans les nouveaux services sont issus de l'addition de ceux des services fusionnés mais ils risquent d'être modifiés lors du prochain volet emplois présenté en début d'année 2022.

La comptabilité des services ne sera pas effectuée dans les antennes.

Les grands services fusionnés débutent tous avec un déficit d'1/3 à 2/3 de sachants !

Nous rappelons que le CHSCT est exclu des présentations concernant le NRP, le CTL devenant compétent sur les questions de conditions de vie au travail. Dans les faits elles sont à peine survolées. De plus les experts HSCT (assistante sociale et inspecteur santé et sécurité au travail) n'étaient pas présents aujourd'hui.

Nous avons voté contre tous les sujets abordés.

Création du Service des Impôts des Entreprises Départemental de Haute-Saône au 1^{er} janvier 2022

Ce service sera donc issu de la fusion de tous les SIE du département et sera implanté au 1^{er} étage du CDFiP de Lure. Une antenne provisoire restera à Vesoul jusqu'à « extinction naturelle »... La Direction propose des contractuels pour apporter de l'aide au service : 1 est déjà affecté dans le service, 2 autres seront recrutés prochainement.

Un ou plusieurs Agents à former sont bien sûr une grande aide pour un service déjà en difficulté !!!

Le chef de service était présent au CTL. Il est intervenu sur l'organisation du service qu'il a commencé à présenter aux Agents. À Vesoul, l'accueil ne sera possible que sur RDV. Ce type d'accueil sera aussi possible à Gray, Héricourt et Luxeuil.

Fusion des Services des Impôts des Particuliers de Gray et Vesoul au 1^{er} janvier 2022 - création d'une antenne pérenne sur le site de Gray

L'antenne SIP de Gray sera constituée de 5 Agents C et B et d'un cadre A. Ces emplois sont affectés à l'antenne pérenne de Gray et pourront être demandés dans le cadre des mutations. Les cadres A et A+ du service fusionné seront amenés à effectuer des déplacements entre Vesoul et Gray.

L'accueil généraliste au CDFiP de Gray pourra être assuré par un Agent affecté à l'antenne du SIP ou au SGC, ce sujet n'est pas encore tranché. L'antenne s'occupera de l'accueil sur RDV des contribuables du secteur de Gray.

L'implantation des services à Gray est amenée à changer dans le courant du 1^{er} trimestre 2022 : au RDC le SIP, au 1^{er} étage le SGC et au 2^{ème} étage géomètres et CDL. Pour cela, des travaux de rafraîchissement et de câblages informatiques avec mise en place de la téléphonie par IP seront effectués.

Le premier groupe de travail a évoqué les grands principes de l'organisation de l'antenne. D'autres sont à venir pour évoquer notamment l'organisation des travaux d'assiette et de recouvrement. Les missions de l'antenne de Gray pourront évoluer en fonction des compétences des Agents présents...

Intégration de la trésorerie de Héricourt au Service de Gestion Comptable de Luxeuil-les-Bains au 1^{er} janvier 2022 – création d'une antenne pérenne sur le site de Héricourt

L'antenne SGC d'Héricourt sera constituée de 5 Agents C et B et d'un cadre A. Les bases étant fusionnées, les missions de l'antenne dépendront des choix d'organisation du SGC de Luxeuil. L'antenne d'Héricourt comprendra un accueil généraliste SPL et fiscal. Un accueil sur RDV concernant la partie fiscale sera assuré par les Agents de Lure, SIP ou SIE.

Le SGC de Luxeuil sera classé C1 au 1^{er} janvier 2022 et le poste de chef de service sera ouvert à cette date. Il devra avoir le grade d'AFiPA ou IP avec une certaine ancienneté.

L'antenne d'Héricourt restera implantée dans les locaux de la trésorerie actuelle située dans le centre-ville qui ne sont pas satisfaisants (sur 2 niveaux, espace d'accueil réduit). La mairie d'Héricourt a proposé à la Direction 2 autres locaux.

Intégration de la trésorerie de Dampierre-sur-Salon au Service de Gestion Comptable de Gray au 1^{er} janvier 2022

En raison de la fermeture du service, il n'y a plus d'accueil à Dampierre. De plus, il n'y a pas de projet de création d'établissement France Services dans la commune.

La Direction rencontrera les Agents de la trésorerie de Dampierre pour connaître leurs vœux le 21 octobre 2021.

Transfert de la gestion de la communauté de communes du Triangle Vert et des communes en dépendant du Service Comptable de Vesoul vers le Service Comptable de Luxeuil-les-Bains

A la question de savoir pourquoi cette communauté de communes ne reste pas attachée au SGC de Vesoul, le Directeur a affirmé que les 3 SGC ont été configurés différemment : 1 SGC, celui de Vesoul spécialisé dans les « grandes collectivités », et les 2 autres, Gray et Luxeuil, dans les communes rurales.

Installation de Conseillers aux Décideurs Locaux

Un neuvième CDL sera créé et il aura en charge la communauté de communes du Pays d'Héricourt et celle du Pays de Villersexel. Trois autres CDL voient leur périmètre changer.

Questions et informations diverses

- La trésorerie de Port-sur-Saône, seule rescapée de ce massacre, fermera au 1^{er} janvier 2023.
- Pour rappel, les caisses en numéraire fermeront toutes le 1^{er} janvier 2022 sauf celle de la Direction. Il sera toujours possible de payer par carte bancaire à l'accueil de tous nos CDFiP.
- Le déménagement de la partie recettes de la Trésorerie Hospitalière est reporté à février 2022 au plus tôt.
- La Direction avait la possibilité de recruter 2 Agents PACTE mais un seul emploi est pourvu, il intégrera le SDIF de Lure.

Pour Solidaires : Corinne MULENET, Christine JOSEPH et Karine SCHWAB

Pour la CGT : François LOUITON et Élise FROSSARD